

## Carrouge

Plan climat vaudois et enveloppe forestière

# Cession d'automne pour le Groupement forestier Broye-Jorat

Jeudi 19 octobre, dès 19h, les membres du Groupement forestier Broye-Jorat ainsi que de la Société coopérative bois-énergie Jorat-Broye étaient invités à la salle Gustave Roud, à Carrouge, afin de participer aux assemblées générales, présidées par Daniel Henry.



Didier Gétaz, Damien Jordan, Serge Serex, Daniel Sonnay, Ariane Bandelier, Daniel Henry, Marc Rod et Mathurin Pidoux

## Des véhicules adaptés au terrain et visibles

Après l'adoption d'un budget 2024 prudent, élaboré en fonction de l'incertitude météorologique, de l'invasion des ravageurs et des prix du bois, Daniel Sonnay, président du comité du Groupement forestier Broye-Jorat rappela que depuis décembre 2022, les trois gardes forestiers disposent chacun d'une voiture hybride, correspondant à leur fonction, aux couleurs du groupement, facilitant la visibilité et aidant à la discipline en forêt. Véhicules motorisés en forêt, dépôts sauvages et même « soirée Goa », ces réunions sans autorisation de jeunes dans les refuges forestiers où circulent alcool et drogue, mettant aussi la faune sous pression, sont des incivilités récurrentes. Il remercia les gardes forestiers qui malgré les difficultés actuelles de gestion des peuplements et les prix qui s'écrasent, restent attentifs à trouver la solution adéquate et effectue un travail important de vulgarisation auprès du public par leur présence au Comptoir d'Oron, leur participation à des rencontres d'associations et auprès des écoles.

## Le bostryche responsable de l'engorgement des scieries industrielles

Dans son rapport, Didier Gétaz, garde forestier de la Haute Broye, releva que le martelage dans les forêts privées avait diminué de deux tiers en 2023 par rapport en 2022. Si de gros foyers de bostryches (env. 2500 m<sup>3</sup> sur les trois triages) sont apparus à la fin de l'été, nous ne

sommes pas dans la situation désastreuse de la Vallée de Joux qui comptabilise des milliers de m<sup>3</sup> à exploiter. « Mais au prochain coup chaud, cela peut repartir » avertit-il. Cette situation engendre de gros stocks à scier d'où une difficulté à écouler ces bois. Des coupes sont retenues et faites tardivement pour ces assortiments livrés à la scierie Zahnd SA, une situation pour laquelle il est difficile de connaître l'évolution. En revanche, la demande de bois frais reste ferme pour les bois achetés par les scieurs traditionnels. « Ces coupes dues aux ravageurs, génèrent une augmentation des plantations d'automne, pour lesquels nous sélectionnons des essences résistantes pour l'avenir » mentionna-t-il. Pour Steve Gander, agent de La Forestière, société chargée de la commercialisation du bois, vu l'état sanitaire des forêts, les scieries industrielles fonctionnent comme des entonnoirs, il faut réduire le volume pour évacuer le bois en attente en forêt et valoriser la plaquette pour les bois de petit diamètre (en-dessous de 30 cm). Le bois bostryché, outre le fait qu'il prend une teinte bleuâtre, a une bonne résistance mécanique. Il est déjà utilisé pour des lattes à tuiles et dans les parties cachées, il faut le valoriser avec l'appui des architectes.

## Plan climat vaudois, enveloppe forestière

Damien Jordan, inspecteur forestier, apporta des informations quant au plan climat vaudois adopté par le Grand Conseil en 2021 « Une enveloppe de 23 millions a été dévolue à l'adaptation au changement clima-

tique qui comporte 6 mesures : 1° créer des trouées en forêt (mise en lumière). 2° la plantation d'espèces adaptées (40 essences indigènes + le douglas) par points d'appuis avec le naturel. 3° la méthode alternative : repiquage ou semis à la main. 4° recherche et marquage des arbres semenciers. 5° le soins aux jeunes forêts. 6° la protection des arbres contre le gibier. Ces dispositions font appel à des contrôles ». Un premier bilan sera tiré en fin 2024. Ces mesures sont accompagnées d'un montant de 1,5 million pour le soutien aux constructions en bois vaudois afin de développer le circuit court et d'un programme de soutien aux projets innovants avec un plafond d'un million.

En remerciement de sa collaboration, une imposante sculpture en forme de hache, créée par Fabrice Paschoud, fut remise à Serge Serex, municipal de Maraçon et membre du comité du Groupement forestier Broye-Jorat qui quitte ses fonctions à la fin de l'année. Mathurin Pidoux, garde forestier du triage de Moudon annonça la date du 1er juin 2024 pour la traditionnelle Fête de la forêt qui sera organisée au refuge de Beauregard sur les hauts de Moudon. A l'issue des débats l'assemblée fut conviée à une sympathique collation offerte par la commune de Jorat-Mézières.



Ecorce de bois avec une larve de bostryche typographe

Texte et photos Gil. Colliard